



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 8 juillet 2016

N° 2016-399

Convocation du 1 juillet 2016

Aujourd'hui vendredi 8 juillet 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHaire, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain SILVESTRE à M. Yohan DAVID
M. Fabien ROBERT à M. Marik FETOUEH
M. Alain CAZABONNE à M. Jean-Jacques BONNIN
M. Michel LABARDIN à M. Jacques MANGON
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT
Mme Léna BEAULIEU à M. Max GUICHARD
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
M. Didier CAZABONNE à M. Philippe FRAILE MARTIN
Mme Chantal CHABBAT à Mme Anne-Marie LEMAIRE
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
Mme Conchita LACUEY à Mme Emmanuelle AJON
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Frédérique LAPLACE
M. Thierry MILLET à M. Eric MARTIN
Mme Christine PEYRE à Mme Dominique IRIART
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à Mme Zeineb LOUNICI
Mme Gladys THIEBAULT à M. Benoît RAUTUREAU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme. Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 13h20
M. Michel DUCHENE à M. Max COLES à partir de 12h15
Mme. Emmanuelle AJON à M. Jacques GUICHOUX à partir de 12h55
M. Erick AOUIZERATE à Mme. Elisabeth TOUTON à partir de 13h05
Mme. Anne-Marie CAZALET à Mme. Maribel BERNARD à partir de 12h10

Mme. Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 10h45
M. Jean-Louis DAVID à M. Erick AOUIZERATE à partir de 12h35
M. Jean-Louis DAVID à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 13h05
Mme. Nathalie DELATTRE à M. Stéphan DELAUX à partir de 11h25
Mme. Michèle DELAUNAY à M. Serge TOURNERIE à partir de 13h15
Mme Laurence DESSERTINE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 12h50
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA à partir de 13h20
M. Marik FETOUEH à Mme. Magali FRONZES à partir de 13h20
M. Franck JOANDET à M. Pierre HURMIC à partir de 12h15
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 11h55
M. Bernard LEROUX à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00
M. Pierre LOTHaire à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h35
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme. Anne WALRYCK à partir de 12h10
Mme. Arielle PIAZZA à Mme. Anne BREZILLON à partir de 11h00
Mme. Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 12h25
M. Fabien ROBERT à M. Daniel HICKEL à partir de 13h20

EXCUSE(S) :

Madame Marie-Christine BOUTHEAU.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques COLOMBIER à partir de 13h25

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 8 juillet 2016 Direction générale Valorisation du territoire Direction des coopérations et partenariats métropolitains	Délibération N° 2016-399

Programme européen URBACT III 2014-2020. Participation de Bordeaux Métropole au projet IN FOCUS porté par Bilbao - Décision - Autorisation

Madame Virginie CALMELS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le programme URBACT est un programme européen de coopération territoriale visant le développement intégré durable des villes à travers l'Europe, via l'échange d'expériences, l'apprentissage mutuel et l'identification de bonnes pratiques. Ce programme qui en est à sa troisième génération (URBACT III) est largement financé par l'Union européenne (75%) grâce à un budget de 96,3 M€ sur la période 2014-2020.

Deux appels à projets sont prévus sur 6 ans. Le premier a été lancé au printemps 2015 et après un processus de sélection en deux étapes, vient de retenir 20 projets à mettre en œuvre dans les deux ans à venir.

URBACT III, comme tout programme européen, est orienté vers les résultats : il implique des échanges internationaux (séminaires thématiques, visites d'études...) mais également la mise en place d'un plan d'action local pour chaque ville partenaire, s'appuyant sur un « groupe de support local » associant tous les acteurs clés sur la thématique concernée.

Bordeaux Métropole est membre du consortium de villes retenues pour le projet dénommé In Focus, initié et porté par Bilbao, avec les partenaires suivants : Bucarest-secteur 3, Porto, Turin, Francfort, Grenoble, Plasencia (ES), Ostrava (CZ), Bielsko-Biala (PL).

In Focus est axé sur le partage d'expériences et l'amélioration de nos stratégies de soutien aux écosystèmes économiques les plus dynamiques de nos territoires, en déclinant à l'échelle métropolitaine des stratégies de "spécialisation intelligente". Communément appelées S3 pour "smart specialisation strategy", elles ont été réalisées par les Régions en 2013-2014 à la demande de la Commission européenne, afin de flécher au mieux les fonds européens sur des priorités et des secteurs clés, choisis en fonction de spécificités régionales (en terme de recherche, d'innovation et de développement économique). Tout ce travail est soutenu par un expert thématique directement rémunéré par le secrétariat d'URBACT, pour s'assurer de la qualité et de la pertinence du projet.

Cette stratégie doit s'appuyer sur une approche globale et intégrée tenant compte aussi bien de la segmentation en clusters, que des nouveaux environnements de travail, de l'entreprenariat et de la dynamique des écosystèmes, de la gestion des talents, du marketing territorial (marque...), etc.

Le programme de travail sur 2 ans associe échanges au niveau transnational (avec 6 séminaires ciblés sur des thèmes précis liés au projet et s'appuyant sur des exemples et expériences concrètes) et groupe de support local (ayant pour objectif principal la production d'un plan d'action local relatif à la stratégie de spécialisation intelligente), qui doivent se nourrir mutuellement.

Le projet dispose d'un budget de 748 961 € pour 2 ans, dont près de 75% (560 917 €) est pris en charge par l'Union européenne via le Fonds européen de développement régional (FEDER). En ce qui concerne Bordeaux Métropole, cela représente un budget de 67 750 € dont 70% pris en charge par le FEDER (47 425 €). Les 20 325 € d'autofinancement sont la valorisation de coûts de personnels (bruts, charges patronales incluses) impliqués sur le projet.

Au-delà du fait que cela vient conforter les relations que nous avons notamment avec Bilbao et Porto (villes avec lesquelles Bordeaux a signé des accords de jumelage ou de coopération) sur un volet économique stratégique, ce projet arrive au moment où Bordeaux Métropole lance une réflexion sur la refonte de sa stratégie de développement économique. Le projet URBACT sera ainsi un moyen supplémentaire de décliner et de mettre en œuvre la politique économique volontariste de Bordeaux Métropole.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE c'est une opportunité pour Bordeaux Métropole de renforcer sa visibilité et son attractivité, et d'intégrer un réseau qui sera demain porteur d'opportunités dans le cadre d'autres projets européens bénéficiant de cofinancements européens élevés.

DECIDE

Article 1 : d'approuver la participation de Bordeaux Métropole au projet In Focus dans le cadre du programme européen URBACT III,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le président à signer tout document relatif à ce projet,

Article 3 : la recette correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2016, chapitre 74, article 74772, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 8 juillet 2016

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 19 JUILLET 2016	Pour expédition conforme, la Vice-présidente,
PUBLIÉ LE : 19 JUILLET 2016	Madame Virginie CALMELS